

Stage en droit international des droits humains sur le thème de la torture

Titre

Recherche et rédaction sur la mise en œuvre au Canada de la *Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants*.

Sommaire

Sous la supervision du Comité des interventions de l'ACAT Canada, l'étudiante ou l'étudiant de 2^e cycle, dont la spécialisation est le droit international des droits humains, aura l'occasion de mener un mandat de recherche et de rédaction sur la mise en œuvre au Canada de la *Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants*. Le document final, publié sur le site de l'ACAT Canada au nom de l'étudiant-e, sera utilisé comme source pour plusieurs publications subséquentes et pourra être diffusé auprès d'instances nationales, régionales ou internationales. La recherche et la rédaction auront, comme point de départ, les *Observations finales* du Comité contre la torture des Nations unies émises en décembre 2018 dans le cadre de l'examen de contrôle de la mise en œuvre de la convention par le Canada (65^e session). En parallèle, il faudra aussi considérer les rapports alternatifs d'organismes non gouvernementaux (ONG) déposés dans le cadre de cette session, car ils composent le portrait des visages de la torture et des mauvais traitements au Canada. Le document final devra aussi comprendre une recherche sur les lois, politiques et règlements canadiens en lien avec la mise en œuvre de la convention.

Compétences et exigences requises

- Être étudiant-e au 2^e cycle;
- Capacité de recherche et de rédaction;
- Capacité de vulgarisation;
- Habileté à travailler de manière autonome et à suivre des instructions;
- Intérêt pour les droits de la personne;
- Compréhension du fonctionnement des organes conventionnels des Nations unies.

Informations sur l'organisme

L'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT Canada), qui a 35 ans, est une ONG intervenant pour la défense des droits de la personne, en particulier pour l'abolition de la torture. Sa mission est d'agir pour prévenir et contrer toute forme de torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants au Canada, et dans le monde. Ses interventions sont essentiellement fondées sur des sources de droit nationales et internationales, dont une attention particulière à la *Convention contre la torture*. Il existe des ACAT dans 30 pays, ces dernières sont fédérées sous la Fédération internationale des ACAT (FIACAT) qui dispose, entre autres, d'un statut consultatif aux Nations unies.

Procédure pour soumettre votre candidature

Veuillez, s'il vous plait, faire parvenir votre dossier (lettre de présentation, curriculum vitae et preuve de réussite de cours de 2^e cycle en droit international des droits humains) par courriel à acat@acatcanada.org.

La sélection finale du ou de la stagiaire demeure sous la responsabilité de l'ACAT Canada après étude des dossiers et rencontre des candidat-es.

ACAT Canada
2715, ch. de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal (QC), H3T 1B6, Canada
Téléphone: 514 890 6169
Courriel: acat@acatcanada.org
Site Web: <http://acatcanada.ca>
Page Facebook: <https://www.facebook.com/acatcanada>